

CORRESPONDANCE.

PORTRAIT D'UN DE NOS GRANDS HOMMES.

Messieurs les Collaborateurs,

Auriez-vous la complaisance d'insérer dans les colonnes de votre spirituel journal cette esquisse légère d'une de nos petites célébrités. Vous devinez sans doute que c'est de Delphis longues-mains, saute-ruisseau de M. Laurin, notaire donc je veux parler. Quoique cette individualité soit bien mince et bien pauvre, je pense qu'elle mérite tant soit peu les honneurs de l'imprimerie.

Espèce de grand imbécile, vous le voyez enveloppé d'une façon bizarre dans son manteau dont les vastes plis semblent cacher les os d'un squelette vivant. Sa figure osseuse ne présente à l'examen que deux yeux à fleur de tête, un nez proéminent, et un angle facial demesuré. On ne lit aucune expression sur ce visage, sinon le cachet d'une ignorance orgueilleuse.... Quand il rit, c'est une grimace vivante ses dents longues et jaunes sortent de sa bouche et ressemblent au clavier jaun d'un antique piano.

Il fut reçu étudiant par hasard, et un beau matin, on l'a vu installé chez Laurin, en compagnie de M. Matte et de M. Gagné. C'était le saute-ruisseau en titre du bureau. Ce fut une vie nouvelle pour lui.... Les romans de la Table-Ronde furent sa lecture favorite.... Dans sa tête sautillaient une foule de héros chimeriques et de paladins-fameux.... Détendant, sous la poudre des chroniques, de vieux bouquins et des manuscrits hiéroglyphiques, il en fit l'ornement de sa bibliothèque.

Il grandissait toujours; on eut dit une jeune tige qui ne demandait que la faveur d'un ciel serein, et d'un rayon de soleil. Le matin, arrivé à l'étude à 9 heures, il balayait l'antique plancher, avec l'antique balai de l'antique bureau, et pensant à Monte-Cristo et à d'Artagnan, il disait que sa vie était bien triste, et bien monotone.

Un jour blasé du monde et rêvant qu'elle que chose de mieux, il résolut de partir pour l'étranger. Il s'était dit, que de grandes destinées, attendaient et que tant de facultés morales et intellectuelles ne devaient pas être dépensées stérilement sur un théâtre aussi étroit. Il écrivit alors à son beau-frère une lettre pathétique, où, avec des larmes et des sanglots, il lui disait qu'il allait partir pour une terre étrangère, et qu'il allait cueillir ailleurs une moisson de gloire. Ses amis le pleurèrent et il s'embarqua. Pendant trois

jours il fut balloté sur le vaisseau, pendant trois jours il resta immobile sur le tillac beau comme l'Apollon de Belvédère. Sur la proue du navire comme Napoléon, il eut voulu étreindre sa patrie dans ses bras et l'embrasser. Il voyait scintiller sur un ciel pur les flèches élancées des cathédrales de la ville et il pleurait. Il pleurant, il versait des larmes, et il disait... O patrie bien aimée, ô manière, et quand le rude mateiot, assis à la barre, considérait Delphis Victor, on eût pu voir sur ses joues brunis par le hâle de la mer deux grosses larmes descendre.

Pauvre enfant, jeune homme infortuné, il ne devait pas partir.... il ne partit pas.

Il recommença sa vie uniforme de bureau, à lire des romans et à remplir son office de clerc. De temps en temps il jette un coup d'œil sur la Coutume de Paris.... Il est rendu à la trentième page.... aussi l'apprend-il par cœur!

Quand il pose dans un salon, vous avez des éblouissements..... Vous diriez d'un de ces pantins demesurés comme on en voit dans les vitraux des marchands de bric-à-brac..... Les jeunes filles disent qu'il est bien bête, nous sommes trop polis pour démentir ces demoiselles

Somme toute ce sera un assez bon noiraire, connaissant seulement les émotions paisibles du bureau. Que diable, il faut que jeunesse se passe.

J'ai l'honneur d'être messieurs, votre obéissant serviteur  
ALMAVIVA,  
Marquis de Pompadour.  
Québec, 28 février 1865.

Nous avons besoin de deux porteurs pour l'expédition du journal.

Comme notre journal se répand beaucoup dans la Pointe Lévis, nous avons établi deux dépôts dans cette place, l'un chez Mlle L'Esange Maurice, Côte St-Joseph, l'autre chez M. Michel Thompson, Côte Notre-Dame. Ces deux personnes recevront aussi des abonnements.

COUR DU RECORDER.

M. J B Hébert notaire a été convaincu, devant cette cour d'ivrognerie habituelle et d'insulter les passants. Il a été condamné à vingt chelins d'amendes ou à quinze jours d'emprisonnement.

La Scie à une dent contre M. George Coatare épicier et M. P. C. Dumontier marchand tous deux de la Pointe Lévis, elle les éreintera au prochain numéro.

NOS RÉBUS

Nous publions dans chaque numéro un Rébus du crayon de notre collaborateur cricri. Ceux de nos lecteurs qui nous en enverront une explication plausible recevront comme prime un abonnement de 3 mois à la Scie Illustrée. Nous répondrons toujours nos correspondants en nous servant de leurs initiales. L'explication de chaque rébus paraîtra invariablement dans le No. qui suivra sa publication. Pour faciliter aux lecteurs la solution de ce premier rébus, nous les prions qu'il a rapport à sa Longueur M. Cassegrain.

RÉBUS

